

**CONCOURS EXTERNE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^E CLASSE**

MATÉRIELS CANDIDATS AUTORISÉS

SESSION 2021

DATE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
Mercredi 14 avril 2021 9h à 10h30	Réponse à 6 à 8 questions à partir d'un texte d'ordre général	- L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée - L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit
11h30 à 13h	Courts exercices de français et mathématiques	- L'usage du dictionnaire est interdit - La calculatrice est autorisée

Matériels autorisés pour toutes les épreuves : crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée

Consignes concernant les copies :

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées **obligatoirement en MAJUSCULES sur chacune des copies** que vous remettrez ;
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir **le numéro de la page et le total des pages rédigées** (Ex : 1/18 ; 2/18 ; 3/18 ... 18/18).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo **dont l'encre est de couleur foncée**.

Vous ne devez en aucun cas :

- agraffer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.